La République du Centre, 11 juillet 2015

DRY

Le « Son et Lumière » se donne un avenir

Mercredi, sur le parc culturel du Val d'Ardoux, zone industrielle de la Métairie, à Dry, a eu lieu la signature de la convention de partenariat entre la communauté de communes du Val d'Ardoux (CCVA), ERDF et l'association Son et Lumière de Cléry.

Olivier Jouin, président de l'association, a reçu Bertrand Hauchecorne, président de la CCVA, Jean Candiago, directeur territorial ERDF Loiret et Bruno Marem, interlocuteur des collectivités locales, afin de leur décrire l'aménagement réalisé sur ce terrain. Un site qui, voilà six mois, n'était encore qu'une friche.

TERRAIN. C'est sur le terrain du « Son et Lumière » que la convention a été signée. De droite à gauche, au premier rang : Bertrand Hauchecorne, Olivier Jouin, et Jean Candiago.

Un bail qui assure neuf ans de tranquillité

Il a rappelé que « L'association a failli disparaître, le terrain de Cléry présentait des contraintes environnementales. Après trois ans de galère, la commune de Dry et la CCVA ont trouvé une solution sous la forme de 3 hectares. Ils nous ont été proposés, deux par Dry et un par la CCVA pour lesquels l'association a signé un bail de neuf ans ».

Ce projet a obtenu des subventions, 50.000 € du Pays Sologne Val sud, 20.000 € du sénateur Jean-Pierre Sueur et 50.000 € du programme européen leader via le Pays Sologne Val sud. Ensuite, ont été vues les installations électriques faites par l'équipe technique qui compte une dizaine de personnes. Cent cinquante personnes ont travaillé sur le spectacle.

Gagnant-gagnant

« Les partenariats, ce sont les rencontres entreprises et service public ancrés sur le territoire. On ne peut multiplier ces actions, nous sommes heureux de vous accompagner », a indiqué Jean Candiago. ERDF a donné 1.500 €, un véhicule et offre un accompagnement pour le raccordement sur le site, la société est concessionnaire pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux électriques.

Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau, a souligné : « Dans le contrat général de Pays, avec le programme Leader, on a pu ouvrir les vannes. Les communes de Mareau, Mézières, Cléry et Dry ont également apporté leur contribution. Nous avons donné 1.515 €. On peut mettre pour la culture dont on a besoin pour le bien vivre ensemble. » Puis, s'adressant à Olivier Jouin, il a précisé : « Cette zone, ouverte en 2004, comprend quelques sociétés et entreprises, ces trois hectares, vous en avez fait quelque chose de magnifique. »

Pratique. Le « Son et Lumière » raconte la Renaissance et un Val de Loire éblouissant. Prochains spectacles, les 17, 18, 24, 25, 26, 30, 31 juillet et 1er août. Réservation par téléphone au 06.41.67.53.36 par courrier « Son & Lumière de Cléry », 94, rue du Maréchal-Foch, 45370 Cléry-Saint-André, billetterie en ligne : www.cleryscenic.com, sur les réseaux France billet et Ticketnet et à la billetterie du parc culturel du Val d'Ardoux à Dry.

Phoca PDF